

**RÉPUBLIQUE  
FRANCAISE**DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de  
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 24 Octobre 2024

Nombre Membres

En exercice : 18

Présents :**12 Titulaires**Pouvoirs :**1**Votants :**13 Pour****0 Contre****0 Abstentions****L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-quatre octobre**

A 15h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol sur Loire sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET

**Présents :** Philippe GESSEN, Jean-Paul LYONNET, Eric DUBOUCHET, Daniel FAVIER, Gilles KACZMAREK, Jean-Pierre SABATIER, André DEFAY, David SALQUE-PRADIER, Denis THOUMY, Laurent DUPLOMB, Frédéric GIMBERT, Michel CHAPUIS.

**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**

Roland LONJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT.

**Absents :** Yves BRAYE, Bernard SOUVIGNET, Frédéric GIRODET, Didier PINOT, Elisabeth ROYON.

Date de la convocation :

17 Octobre 2024

**Délibération n°****2024.10.53****CONVENTION ACCES DECHETTERIE DE RETOURNAC  
AVEC L'AGGLOMERATION DU PUY EN VELAY**

Dans le cadre de la disparition du SICTOM Emblavez Meygal à compter du 01/01/25, la Communauté de Communes du Pays des Sucs (CCDS) va reprendre la compétence déchets pour quelques communes dont celle de Retournac où est implantée une déchetterie.

La CCDS, adhérente au SYMPTTOM a demandé à celui-ci de gérer cette déchetterie comme le prévoit les statuts à l'instar de la déchetterie d'Yssingaux.

Cependant, cette déchetterie accueille à l'heure actuelle des usagers de différentes intercommunalités qui étaient adhérentes au SICTOM Emblavez Meygal.

Afin de continuer à accueillir les usagers habituels issus des anciennes communes du SICTOM Emblavez Meygal et de ne pas les pénaliser, il y a nécessité de conventionner avec la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay.

En effet, le nombre d'entrée des usagers par intercommunalité est la suivante :

Nombre d'entrées selon les communes d'origine à la déchetterie de Retournac en 2023

INTERCO ORIGINE	COMMUNES	TOTAL
AGGLO	Beaulieu	1
AGGLO	Chamalières/Loire	1028
AGGLO	Mézères	120
CCDS	Retournac	13384
AGGLO	Roche en Régnier	971
AGGLO	Rosières	261
CCDS	St Julien du Pinet	76
AGGLO	St Pierre Duchamp	258
AGGLO	St Vincent	1
CCMVR	Solignac sous roche	572
AGGLO	Vorey sur Arzon	32
INCONNU	Hors périmètre	66
	<b>TOTAL ENTREE</b>	<b>16 770</b>
	<b>Territoire SYMPTTOM « déchetterie »</b>	<b>14 032</b>
	<b>Territoire Agglo</b>	<b>2 672</b>

Le Président propose un projet de convention en annexe avec le principe d'un versement d'une indemnité compensatoire selon le nombre d'entrées d'usagers originaires de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay par rapport aux coûts de fonctionnement de la déchetterie (soit environ 19%).

Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **OUI** l'exposé du Président
- **APPROUVE à l'unanimité** la convention d'accès de la déchetterie de Retournac aux habitants de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay.
- **AUTORISE à l'unanimité** le Président à signer cette convention.
- **AUTORISE à l'unanimité** Monsieur le Président à engager toutes démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires à l'exécution des présentes dispositions et d'inscrire les crédits correspondants au budget du SYMPTTOM.

**POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE**

**Le Président**

04 71 75 57 57  
Jean-Paul LYONNET  
26, Rue des Molétons / Bât. La Tour d'Église  
SYMPTTOM